

Le Premier Ministre

Paris, le 22 JUIN 2011

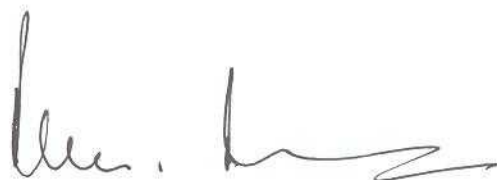
Monsieur le Député,

Vous m'avez fait part de vos réflexions concernant une émission de la chaîne France 2, diffusée le 2 mars 2011, relative au comportement de Monsieur Louis RENAULT durant la Seconde Guerre mondiale. Vous considérez qu'il s'agit là d'une tentative inacceptable de réhabilitation.

Je mesure pleinement la sensibilité qui entoure les questions de mémoire.

J'ai donc transmis vos observations au Président de France Télévisions, responsable de la programmation, en lui demandant de bien vouloir évaluer vos critiques et d'y apporter tous les éclaircissements nécessaires.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



François FILLON

*Monsieur André GERIN
Député du Rhône
Conseiller Municipal de Vénissieux
27, rue Francis-de-Pressensé
69190 SAINT-FONS*